



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-3977

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Attribution d'une subvention pour le centenaire du Théâtre de la Cité, dénommé Théâtre national populaire (TNP) en novembre 2020

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 16 décembre 2019**Délibération n° 2019-3977**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Attribution d'une subvention pour le centenaire du Théâtre de la Cité, dénommé Théâtre national populaire (TNP) en novembre 2020**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La culture constitue à la fois un levier de développement économique, un élément propre à la création du lien social, un moyen essentiel d'émancipation et une condition nécessaire au rayonnement et à l'attractivité de la collectivité et de son territoire.

L'action de la Métropole de Lyon dans le domaine du spectacle vivant concourt à atteindre ces objectifs en apportant son soutien à 4 grandes scènes de rayonnement national et international : l'Opéra national de Lyon, le TNP, la Maison de la danse et le Théâtre des Célestins qui, par leur taux de fréquentation, l'ampleur de leur activité artistique et la reconnaissance dont elles bénéficient, tant au niveau national qu'international, contribuent à l'image d'une Métropole créative, dotée d'une activité culturelle dynamique, innovante et attractive.

Dans ce cadre et, par délibération du Conseil n° 2019-3470 du 13 mai 2019, le TNP a reçu un soutien de 455 900 € TTC pour l'année 2019. Ce montant, constant depuis 2017, représente environ 5 % du budget global.

Le TNP, prestigieuse institution dans l'histoire du théâtre et de la décentralisation culturelle, fêtera son centième anniversaire en 2020. Fondé le 11 novembre 1920 par Firmin Gémier -inventeur en 1911 d'un théâtre national ambulant- le TNP est d'abord logé dans le Palais du Trocadéro à Paris. Il a été dirigé par Jean Vilar entre 1951 et 1963. En mars 1972, Jacques Duhamel, Ministre des affaires culturelles transfère le TNP à Villeurbanne, dans le quartier des Gratte-Ciel, et le labellise Centre dramatique national. La direction est confiée à Patrice Chéreau, Robert Gilbert et Roger Planchon. De 1986 à 1996, Georges Lavaudant partage la direction artistique avec Roger Planchon qui en assurera seul la direction jusqu'en 2000.

Depuis 2001, le TNP est dirigé par Christian Schiaretti dont le dernier mandat prend fin au 31 décembre 2019. Le Ministère de la culture lui a cependant confié la conception et la mise en œuvre de la célébration du 100^{ème} anniversaire du Théâtre qui se déroulera en novembre 2020. Jean Bellorini, nommé Directeur de l'institution à compter du 1^{er} janvier 2020, a également été sollicité pour contribuer au projet, aux côtés de Christian Schiaretti.

II - Projet du centenaire du TNP

Événement d'ampleur locale et nationale, le centenaire proposera, entre les 4 et 21 novembre 2020, une multitude de manifestations : concerts, spectacles, lectures, rencontres, etc., dans le théâtre mais également dans la ville et sur le territoire métropolitain.

La programmation s'articulera autour de 4 thématiques -Victor Hugo, la question langagière, la définition de l'acronyme TNP, le théâtre d'art- et se déclinera autour des axes suivants :

- la dimension festive avec des concerts (François Morel, Yolande Moreau, etc.), des bals (populaire, africain, etc.), des cabarets, etc.,

- le répertoire de Victor Hugo avec des lectures proposées par des grands noms du théâtre qui ont marqué les dernières décennies (Ariane Mnouchkine, Jacques Weber, Isabelle Huppert, etc.), des mises en scènes (Clémence Longy, Jean Bellorini, Christian Schiaretta, etc.),

- l'histoire du TNP : création avec 35 jeunes amateurs dans le cadre du projet de Troupe éphémère piloté par Jean Bellorini, lecture de textes écrits pas les directeurs successifs, etc.,

- la francophonie : spectacle sur Victor Hugo par des comédiens de Shangaï, lecture du dramaturge et metteur en scène libano-québécois Wajdi Mouawad, invitations faites à l'Afrique et l'Amérique francophones ainsi qu'à des partenaires suisses, belges et luxembourgeois, etc.

Cette programmation s'appuiera sur des partenariats locaux avec de nombreuses institutions culturelles de Villeurbanne : le Rize, le Centre international de l'estampe et du livre (URDLA), l'Ecole nationale de musique, l'Institut d'art contemporain (IAC), la compagnie Komplex Kapharnaüm. En écho à la manifestation, des événements seront proposés en partenariat avec des acteurs culturels de la Métropole : l'Institut Lumière, la Biennale de la Danse, l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT), le Musée de l'Imprimerie.

Des temps forts seront également programmés à l'extérieur du TNP : projection d'un film sur la façade retraçant l'histoire du TNP, installation d'une Tour Eiffel miniature construite sur la place Lazare Goujon, feux d'artifice, fanfares, brigades d'intervention populaire dans les écoles, etc.

Pour l'occasion et afin de conforter le rayonnement national de l'événement, un plan média d'exception est prévu : supplément dans Télérama, partenariat avec France Culture (émissions en direct, réalisation de fictions, etc.), partenariat en cours avec le magazine Transfuge, le journal L'Humanité, etc.

III - Budget prévisionnel

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
artistique	281 000	Etat	100 000
logistique	58 000	Ville de Villeurbanne	50 000
technique	60 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	25 000
médiation	21 000	Métropole de Lyon	25 000
communication	80 000	apports	230 000
		recettes (billetterie et mécénat)	70 000
Total	500 000	Total	500 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention pour un montant global de 25 000 € au titre de la préparation du centenaire du TNP qui se déroulera en novembre 2020. Le budget prévisionnel comprend, par ailleurs, des financements de l'État (100 000 €), de la Ville de Villeurbanne (50 000 €) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (25 000 €) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € pour le Théâtre de la Cité Villeurbanne, dénommé TNP, au titre de son 100^{ème} anniversaire,

b) - la convention à passer entre la Métropole et le Théâtre de la Cité Villeurbanne, dénommé TNP, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 25 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P33O3589A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.